

## Dispositions pratiques

### Accueil

Un simple contact téléphonique permet d'obtenir rapidement un rendez-vous pour une première rencontre qui sera éventuellement suivie par la mise en place d'un programme.

### Rythme

De 1 à 5 jours par semaine à raison de 6 heures par jour.

### Durée

18 mois maximum dans la majorité des cas.

### Heures d'ouverture

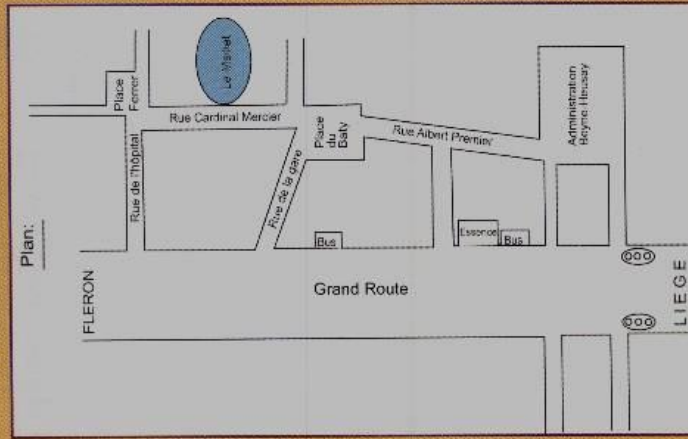
De 8 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi, sans interruption, toute l'année.

## Conditions d'accès

- Être en ordre de mutuelle.
- Un ticket modérateur de 1,42 € (indexable) est demandé par journée de réadaptation. Cette mesure ne concerne pas les personnes avec le statut VIPO pour lesquelles la prise en charge est gratuite.

## CRF - LE MAILLET

Tél. : 04/358.46.24  
Fax : 04/358.41.70



Réal. Jean-Léon (Frop)

**BUS :**  
- 10 au départ de la place St-Lambert  
direction : Fleron

- 388 au départ des Guillemins  
direction : Batifoe Verviers

- 388 au départ de la gare de Verviers



Rue Cardinal Mercier, 32  
4610 Beyne-Heusay

Tél. : 04/358 46 24  
Fax : 04/358 41 70



*Le C.R.F. accueille des adultes avec des troubles psychologiques et des difficultés faisant obstacle :*

- à une **vie autonome**
- à l'**intégration professionnelle**
- à l'**élaboration d'un projet de vie**



## **Objectifs**

- *Installer les compétences permettant à la personne de vivre de façon autonome et gratifiante dans son cadre de vie.*
- *Mettre en place des compétences professionnelles favorisant l'insertion dans le milieu du travail.*
- *Augmenter et développer les compétences relationnelles et l'estime de soi.*
- *Développer un réseau de support social valorisant.*
- *Améliorer la qualité de vie.*

## **Organisation**

*La réadaptation est personnalisée avec le support du Plan de Programme Individualisé élaboré en équipe et partagé avec le consultant.  
L'encadrement est pluridisciplinaire.*

*L'équipe est composée de médecins, assistants sociaux, psychologues, logopédistes, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, monteurs et éducateurs travaillant de concert à la réadaptation du consultant.*

## **Prises en charge**

### **Individuelles :**

*Espace de rencontre privilégié. La prise en charge individuelle revêt un caractère thérapeutique et réadaptatif.*

### **Collectives :**

*Mise en situation concrète de l'usager dans des activités socialisantes où sont développés les capacités de communication, d'autonomie, le rendement physique et les apprentissages professionnels.*

## **Le partenariat**

*Le C.R.F. travaille en collaboration avec les acteurs sociaux de la région.*

*Ce réseau de "services ressources" se caractérise par des contacts réguliers et par l'échange d'informations sur base des plans de programme.*